

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le mardi 4 février 2020

Service National Universel (SNU) Lancement du recrutement des jeunes appelés pour 2020 dans le Cher

« Le Service national universel est un levier important pour construire la société de l'engagement que le président de la République appelle de ses vœux et une réponse aux fractures qui traversent notre société. »

Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Pour son lancement en 2019, 2 000 jeunes ont réalisé leur Service national universel dans 13 départements pilotes, dont le Cher. Cette année, 30 000 jeunes seront accueillis dans l'ensemble des départements de France, d'hexagone comme des outre-mer.

Lundi 3 février, Gabriel ATTAL, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, a lancé en Essonne la campagne de recrutement des jeunes volontaires pour l'année 2020.

150 jeunes volontaires seront recrutés dans le Cher.

Pourra se porter volontaire, tout jeune français, âgé de 15 à 16 ans, dans l'année suivant sa classe de 3e et résidant dans le département **du Cher**. Lycéens, apprentis, décrocheurs, jeunes en situation de handicap peuvent, à partir du 3 février, déposer leur candidature sur un site dédié : snu.gouv.fr

En avril, le préfet et le recteur de l'académie finaliseront les opérations de recrutement afin de garantir que la cohorte de volontaires soit bien représentative de la jeunesse du département. Les jeunes volontaires choisis recevront une convocation indiquant leur affectation, dans un lieu qui sera obligatoirement hors de leur département de résidence. Les trajets et l'hébergement seront entièrement pris en charge, aucun frais ne sera à la charge des familles.

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex
Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



[@Prefet18](https://twitter.com/Prefet18)



Préfet du Cher

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DU CHER

D'une durée d'un mois, le Service national universel comporte :

- Un séjour de cohésion de deux semaines : du 22 juin au 3 juillet 2020
- Une mission d'intérêt général de deux semaines (à effectuer dans l'année qui suit le séjour de cohésion)

Les volontaires pourront ensuite, s'ils le souhaitent, poursuivre une période d'engagement de trois mois (minimum) à un an, jusqu'à leurs 25 ans.

« Le SNU est vraiment la meilleure expérience que la vie peut nous apporter et il ne faut pas avoir peur de se lancer. Je suis arrivée timide, je suis partie plus forte que jamais. »

« Le SNU m'a permis de reprendre ma vie en mains et de comprendre que je travaille pour arriver à mes buts. »

« Le SNU a été l'élément déclencheur pour mon projet professionnel. J'ai pu me tourner vers un métier qui me plaît, les pompiers de l'armée de l'air. Je m'y engage d'ailleurs à la fin de l'année. »

Témoignages de jeunes volontaires

« Ma fille appréhendait de partir seule à l'autre bout de la France. À son retour, elle était ravie d'avoir pu nouer des liens avec d'autres jeunes et elle était déjà impatiente d'effectuer sa mission d'intérêt général. »

Témoignage d'un parent

**Verbatim tirés de l'évaluation menée par l'institut l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) autour des premiers résultats de la préfiguration du Service national universel : premiers résultats, novembre 2019*

Dans chaque département, un lieu d'une capacité de 250 personnes a été choisi pour accueillir les jeunes lors de la phase de cohésion. Cette quinzaine de cohésion offrira aux jeunes l'occasion de découvrir un autre département en hébergement collectif. Cette opportunité de vie en collectivité permettra à chaque jeune volontaire de créer des liens nouveaux, d'apprendre la vie en communauté, de rencontrer des jeunes d'autres territoires et d'autres milieux sociaux que le sien, de développer sa culture de l'engagement et ainsi d'affirmer sa place dans la société.

La Préfète du Cher

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher